

**7.—Principales sources des recettes et causes des dépenses budgétaires, per capita,
1933-37—fin.**

Nomenclature.	1933. \$	1934. \$	1935. \$	1936. \$	1937. \$
RECETTES—fin.					
Recettes budgétaires—fin.					
AUTRES REVENUS—					
Loi des grains du Canada.....	0-14	0-11	0-11	0-11	0-11
Terres domaniales.....	0-04	0-04	0-05	0-04	0-04
Intérêts sur placements.....	1-05	1-03	1-27	0-96	1-01
Postes.....	2-90	2-85	2-86	2-94	3-08
Prime, escompte et change.....	0-01	—	0-07	1	—
Licences de radio.....	0-13	0-12	0-14	0-14	0-09
Totaux, autres revenus ²	4-90	4-82	4-94	4-98	5-26
Totaux, recettes budgétaires.....	28-71	29-94	32-78	33-75	40-02
Recettes spéciales et autres crédits.....	0-48	0-05	0-32	0-03	0-82
Grands totaux des recettes.....	29-19	29-99	33-10	33-78	40-84
DEPENSES.					
Dépenses ordinaires—					
Agriculture.....	0-76	0-65	0-65	0-85	0-79
Finances—					
Service de la dette.....	12-64	12-91	12-67	12-20	12-36
Subsides aux provinces.....	1-28	1-27	1-26	1-25	1-90
Pensions de vieillesse.....	1-08	1-14	1-37	1-52	1-90
Pêcheries.....	0-17	0-15	0-15	0-15	0-15
Justice (y compris les pénitenciers).....	0-50	0-47	0-46	0-44	0-44
Travail y compris enseignement technique et les rentes viagères sur l'Etat.....	0-10	0-08	0-07	0-09	0-12
Mines et Ressources—					
Immigration et colonisation.....	0-16	0-13	0-12	0-12	0-12
Affaires indiennes.....	0-42	0-40	0-40	0-44	0-44
Intérieur.....	0-33	0-26	0-25	0-27	0-26
Mines et Levers géologiques.....	0-10	0-08	0-09	0-09	0-10
Loi concernant le transport du charbon et du combustible.....	0-11	0-26	0-19	0-19	0-20
Défense Nationale.....	1-29	1-25	1-30	1-56	2-06
Revenu National (y compris impôt sur le revenu).....	1-02	0-96	0-93	0-99	1-01
Pensions, de guerre, militaires et civiles.....	4-18	4-01	4-00	3-93	3-90
Pensions et Santé Nationale.....	1-07	0-96	1-00	1-09	1-12
Postes.....	2-96	2-82	2-77	2-85	2-87
Travaux Publics.....	1-23	1-00	0-91	1-17	1-31
Police montée.....	0-53	0-49	0-53	0-54	0-51
Commerce.....	0-69	0-65	0-64	0-70	0-84
Transports—					
Marine.....	0-54	0-50	0-53	0-53	0-50
Société Radio-Canada.....	0-01	0-09	0-11	0-14	0-08
Chemin de fer et canaux (y compris la loi des taux du transport des Provinces Maritimes et la caisse des passages à niveau).....	0-55	0-52	0-68	0-61	0-59
Totaux, dépenses ordinaires².....	33-20	32-50	32-89	33-78	34-81
Totaux, dépenses au compte capital.....	0-85	0-61	0-65	0-59	0-31
Totaux, dépenses spéciales.....	3-61	3-32	5-55	9-25	7-01
Entreprises du Gouvernement.....	12-04	5-64	4-58	4-62	3-98
Autres dépenses.....	0-14	0-26	0-05	0-05	1-73
Grands totaux, dépenses.....	49-84	42-33	43-72	48-29	47-84

¹ Moins d'un demi-cent.² Y compris d'autres item non spécifiés.

Sous-section 3.—Taxe de guerre.

Le lecteur trouvera, p. 869, dans l'introduction de cette section, un aperçu des différentes taxes de guerre imposées depuis 1915. Pour mieux y référer, les montants prélevés en vertu de chacune de ces taxes depuis leur institution sont tenus séparément et le tableau 8 donne les totaux versés au Receveur général. Les taxes sur les banques, les sociétés de prêt et fiducie et les compagnies d'assurance sont perçues par le ministère des Finances. Les taxes d'accise, sur les profits et sur le revenu sont perçues par le ministère du Revenu National. Le tableau 9 montre les taxes de guerre d'accise de différentes sources perçues au cours des six dernières années fiscales et le tableau 10 donne les détails par province pour la dernière année. (Voir aussi tableaux 37 à 42 de ce chapitre.)